



(<https://www.limoges.fr/sites/default/files/styles/1280x768/public/agenda/piscinebeaublanchiver.jpg?itok=LRp2NI0q>)

## SPORT

# REPRISE DU FONCTIONNEMENT NORMAL DES PISCINES MUNICIPALES

Les piscines municipales de La Ville de Limoges reprennent leur fonctionnement normal à compter du lundi 13 septembre pour la piscine de Beaublanc, du jeudi 16 septembre pour la piscine de Saint-Lazare et du lundi 20 septembre pour celle des Casseaux. À cette occasion, les horaires habituels sont remis en place.

Publié le 9 septembre 2021

## Beaublanc

Le bassin olympique extérieur de Beaublanc sera fermé au public à compter du lundi 13 septembre. Le public sera à nouveau accueilli dans le bassin d'hiver, aux horaires classiques :

- › Lundi > de 12h à 14h et de 17h à 19h45
- › Mardi > de 12h à 14 h et de 17h30 à 19h
- › Mercredi > de 12h à 19h
- › Jeudi > de 12h à 14h et de 16h à 20h30
- › Vendredi > de 12h à 14h et de 16h à 19h
- › Samedi > de 9h à 12h et de 14h à 19h
- › Dimanche > de 9h30 à 12h15 et de 14h30 à 18h45

## Saint-Lazare

La piscine de St-Lazare, actuellement en vidange semestrielle, rouvrira ses portes le jeudi 16 septembre :



- > Lundi, mardi, jeudi et vendredi > de 17h à 19h
- > Mercredi > de 13h30 à 20h30

## Les Casseaux

---

Suite à la réfection des vestiaires féminins, la piscine municipale des Casseaux rouvrira également ses portes le lundi 20 septembre :

- > Lundi, jeudi, vendredi > de 12h à 13h45 et de 17h30 à 19h
- > Mardi > de 12h à 13h45 et de 17h30 à 20h30
- > Mercredi > de 12h à 19h

**Les séances d'aquagym reprendront sur les trois bassins à compter du lundi 20 septembre.**



À compter des dates précédemment citées, il ne sera plus nécessaire de réserver de créneau pour l'accès aux piscines municipales. La présentation du pass sanitaire reste cependant obligatoire conformément aux mesures gouvernementales en vigueur.

